

## TERMES DE REFERENCE

### Mission n°24SANIC812

#### I. Informations générales

Intitulé de la mission	Contribuer à améliorer la qualité des services de soins pour augmenter la détection des cas de tuberculose en RDC.			
Composante(s)	VIH/Sida, Tuberculose			
Thématique(s)	Continuum Prévention et Soins			
Identité du / des Bénéficiaire(s)	Programme National de Lutte Contre la Tuberculose-PNLT			
Pays d'intervention	République Démocratique du Congo			
Subventions FM concernées	Montant de la subvention	Période de la subvention	Note de performance	Date de la note de performance
				ND
Date estimée/souhaitée de démarrage de la mission	Avril 2024			
Contact Expertise France	Prénom NOM		Coordonnées	
	Myriam BENHAMOU		Myriam.ben-hamou@expertisefrance.fr	

#### II. Justification de la mission

La Tuberculose est un problème majeur de santé publique en République démocratique du Congo (RDC). En effet, le pays fait partie des 30 pays où le fardeau de la tuberculose est le plus lourd.

Pour lutter contre la maladie, le Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) de la RDC a adopté l'approche END-TB qui préconise des soins et une prévention intégrée centrée sur le patient avec notamment un dépistage systématique, le diagnostic précoce et le traitement de qualité pour tous les patients ayant une TB sensible (TB-PS) et une TB pharmacorésistante (TB-PR).

Dans le cadre de la mise en oeuvre de son plan stratégique 2020-2023, il a mis en place des interventions pour améliorer la détection des cas au niveau de la communauté mais aussi au niveau des structures de soins. La prise en charge est intégrée dans 2066 structures des soins réparties dans 519 Zones de santé opérationnelles que compte le pays. Les ressources tant humaines que matérielles y sont disponibles ; des algorithmes cliniques et de diagnostics sur la tuberculose, selon les cibles et les âges, ont été diffusés au niveau des prestataires de soins ; des documents spécifiques pour l'enfant, le PVVIH ou d'autres groupes vulnérables ont été aussi développés ; des stratégies de recherches actives des cas ont été initiées au sein de la communauté.

Depuis 2020, le PNLT a initié la mise en oeuvre de l'approche d'Amélioration de la qualité (AQ) dans la détection des cas de tuberculose. Il s'agit d'une stratégie innovante qui vise à augmenter la détection

TB dans les formations sanitaires (FOSA) par amélioration de la qualité des services. Elle est basée sur un screening systématique de la tuberculose chez tous les patients en augmentant l'index de présomption auprès des prestataires de première ligne (services/porte d'entrée) dans les FOSA. Elle préconise également une organisation adéquate des services de TB pour un accès optimal et la réduction des différents gaps qui échappent au système dans la détection de la TB.

Cette intervention a démarré en 2022 par une phase pilote qui a couvert 30 formations sanitaires de Kinshasa et a donné des résultats excellents (58% des notifications des cas).

En 2023, le PNLT a décidé d'étendre pour couvrir un total de 160 formations sanitaires dont 100 dans la province de Kinshasa et 60 dans les provinces de Kwilu et Kwango.

Il souhaiterait poursuivre cet appui sur la période 2024-2025 et étendre l'intervention à 8 nouvelles provinces (Kasaï Oriental, Kasaï Central, Mongala, Nord Kivu, Sud Kivu, Haut Katanga, Tshopo, Tshuapa, Sud Ubangi .....).

### III. Objectif(s) et résultats attendus

#### 1) Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est donc de poursuivre l'appui dans la phase d'extension de l'approche « Program Quality Efficiency (PQE) » pour augmenter la détection des personnes atteintes de tuberculose en RDC.

#### 2) Objectif(s) spécifique(s)

Cette mission vise à :

- Organiser, en collaboration avec les parties prenantes (CPLT et Zones de Santé), les réunions de lancement de l'approche qualité pour l'amélioration de la détection de la tuberculose dans les FOSA dans les Provinces couvertes par l'appui ;
- Contribuer à organiser la formation des équipes des nouvelles CPLT impliquées sur l'amélioration de la qualité de détection des cas de tuberculose et appuyer et monitorer la formation des prestataires selon le plan d'action ;
- Organiser et réaliser les visites d'accompagnement et le suivi des activités dans les FOSA couvertes en collaboration avec la CPLT et les zones de santé ;
- Accompagner les FOSAs impliquées dans la réalisation des réunions mensuelles prévues dans le plan d'action ;
- Appuyer la CPLT pour la collecte et l'analyse des résultats obtenus dans les FOSA et dans la production des rapports trimestriels détaillés à soumettre au PNLT ;
- Préparer et participer aux réunions d'évaluation trimestrielle organisée par les CPLTs avec les responsables des structures (ZS et FOSA) ;
- Produire et partager le rapport final de la prestation.

#### 3) Résultats attendus

- Les formations des équipes des nouvelles FOSA impliquées et des prestataires de services sont réalisées ;
- Les visites de mentorat et le suivi des activités dans les formations sanitaires sont réalisés et les rapports disponibles ;

- Les réunions mensuelles dans les formations sanitaires sont tenues et les rapports sont disponibles ;
  - Les résultats obtenus dans les formations sanitaires pendant la phase d'extension sont collectés, analysés et un rapport trimestriel détaillé est disponible ;
  - Les réunions trimestrielles d'évaluation organisées par le CPLT avec les responsables des structures (ZS et FOSA) sont réalisées et les rapports disponibles ;
- Un rapport d'activité mensuel est élaboré et validé par le PNT ;
- La phase de préparation à la mise en œuvre du plan d'action pour la phase de passage à l'échelle au cours de l'année 2024 est achevée.
  - Le rapport final du service est rédigé et validé par le PNT.

### Intégration du genre

En cohérence avec la Stratégie internationale de la France pour l'égalité femmes-hommes 2018-2022, L'Initiative demande aux experts d'intégrer une approche genre dans la réalisation de leur mission. Un webinaire est à la disposition de ces derniers pour les aider à identifier les enjeux spécifiques à la mission et définir des objectifs visant l'intégration du genre (<https://www.initiative5pour100.fr/encourager-prise-en-compte-du-genre>).

Ces enjeux concernent principalement :

- **Le type mission** : appui à la gouvernance, diagnostic et appui organisationnel, appui administratif et financier, appui programmatique, collecte et analyse de données, accès aux médicaments de qualité.
- **La méthodologie choisie** : revue documentaire, entretiens, atelier participatif, conférence et colloque, formation, rapport ou guide.

Durant la phase de cadrage de la mission et d'élaboration de la méthodologie, les experts définiront en accord avec le bénéficiaire au **moins 2 objectifs liés** aux enjeux « genre » de la mission et s'engageront à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les atteindre et à s'autoévaluer lors de la rédaction du compte-rendu final de la mission.

## IV. Description de la mission

### 1) Grandes Etapes et Activités de la mission

*Dans le cadre de la mission, les experts auront à conduire les activités suivantes sous la supervision du point focal PQE et du directeur du PNLT :*

1. Mentorat et visites de supervision selon la liste de contrôle disponible avec les principales recommandations et actions pour la résolution des problèmes.
2. Analyse de la phase d'extension et préparation de la mise en œuvre de la phase de mise à l'échelle au cours de l'année 1.
3. Collecte et analyse dans une base de données CQP, préparation de rapports
4. Présentations, discussions, travail de groupe lors de réunions organisées, d'ateliers, de sessions de formation.
5. L'examen des différents rapports élaborés par les zones opérationnelles et les établissements de santé concernés.

Renforcement de capacités du/des bénéficiaires de la mission : en vue de la pérennisation des résultats de la mission et de l'appropriation des livrables par les bénéficiaires, les experts devront porter une attention particulière au renforcement de capacités tout au long de la mission. Les temps de formation et d'élaboration conjointe des livrables avec une autonomisation progressive du bénéficiaire sont encouragés. Les experts devront proposer une approche méthodologique dans leur offre technique qui sera analysée par Expertise France.

## 2) Livrables attendus

<b>Livrable attendu</b>	<b>Délai estimatif de remise du livrable</b>
Rapport mensuel qui montre les activités réalisées sur la base du plan opérationnel PQE validé par le PNLT et Expertise France	De 30/04/2024 au 31/12/2024
Un rapport avec analyse de la cascade TB obtenus dans les formations sanitaires PQE validés par les CPLTs concernées en collaboration avec les responsables des zones de santé et des FOSAs à la fin de chaque trimestre	Juin 2024, septembre et décembre 2024
Rapport mensuel avec les activités réalisées validées par le PNLT	De 30/04/2024 au 31/12/2024
Rapport final avec les résultats de la cascade TB dans les CPLTs couvertes par l'appui élaboré en collaboration avec le point focal PQE au PNLT et validé par la Direction du PNLT ;	Décembre 2024
Rapports des formations des équipes des nouvelles FOSA impliquées dans le PQE	Octobre 2024
Rapports des visites de mentorat et de suivi des activités dans les formations sanitaires couvertes par chaque consultant	De 30/04/2024 au 31/12/2024
Compte rendu de la mission final à remettre à Expertise France	31 janvier 2025

Le délai global d'exécution des prestations, objet du contrat, est de 12 mois.

La mission se terminera par un débriefing de la mission avec le bénéficiaire suite à la validation des livrables par Expertise France.

## 3) Coordination et redevabilité

### 3.1. Coordination assurée par Expertise France et le/les experts

Dans le cadre de cette mission, Expertise France assurera la coordination et le suivi de la mission tels que :

1. Expertise France garantit la coordination entre les différents partenaires associés à la conception, mise en œuvre et/ou au suivi de la mission et organise des points de suivi réguliers à minima avec l'expert, tout au long de la mission ;

Afin de faciliter le suivi de la mission par Expertise France, la personne référente sera mise en copie de tous les échanges importants entre les expert.es, le bénéficiaire et les partenaires impliqués dans la mission.

### 3.2. Coordination avec les partenaires techniques et financiers et l'Equipe France

L'expert (e) fera un point si nécessaire avec l'équipe experte TB du Fonds Mondial

L'expert (e) se rendra au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges avec le SCAC (le Conseiller Régional de Coopération en Santé / l'Attaché de coopération / le COCAC) et le point focal du bureau de l'Agence Française de Développement (AFD).

### 3.3. Redevabilité des experts

L'expert (e) rapportera directement et régulièrement les avancées et difficultés rencontrées dans le cadre de la mission à la personne de contact au sein d'Expertise France et au directeur du PNLT.

Les livrables de la mission sont produits en faveur du bénéficiaire de la mission. La dernière version des livrables est remise à Expertise France qui confirmera auprès de ce dernier la validation finale de ces derniers.

## V. **Organisation logistique et modalités d'exécution**

Le Bénéficiaire de la mission, le PNLT, mettra à la disposition de l'expert un local pour servir de bureau/salle de réunion avec une connexion internet et la possibilité de réaliser des impressions et photocopies, un véhicule et un chauffeur pour assurer les déplacements dans le cadre des activités de la mission.

L'expert sera responsable des autres aspects logistiques de sa mission (hébergement, transports, etc.) sauf indication contraire d'Expertise France.

## VI. **Expertise recherchée**

*Nombre d'experts : 1 expert national*

*Expertise France sera sensible à ce que l'équipe proposée par le candidat dans son offre mobilise de l'expertise se rapprochant d'un équilibre :*

- Femmes/hommes ;
- Nationaux/internationaux ;
- Junior/senior.

Les compétences et expériences requises sont les suivantes :

### **Expert national en santé publique**

#### A. Formation :

- Médecin en santé publique ou ayant une expérience spécifique sur la tuberculose
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de santé

#### B. Compétences

- Excellentes qualités /capacités :
  - De communication
  - De travail en équipe et relationnel
  - De transmission des savoirs
  - De supervision
  - D'analyse et résolution des problèmes
  - De prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)
- Compétences en genre souhaitées :
  - Etre formé à la prise en compte du genre ;

#### C. Expérience professionnelle générale

- Avoir participé à la rédaction de politiques et plans stratégiques de santé
- Excellentes aptitudes en relations interpersonnelles et capacité démontrée d'interagir efficacement avec diverses parties prenantes, y compris les représentants du gouvernement, les responsables de la mise en œuvre des projets, les bénéficiaires des projets, entre autres
- Excellentes aptitudes à la communication orale et à la rédaction, capacité de travailler en équipe avec des personnes d'origines et de points de vue différents
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la lutte contre le VIH/SIDA / Paludisme / Tuberculose.
- Expérience professionnelle dans le secteur médical d'au moins 5 ans dans les pays en développement.
- Expérience(s) d'actions d'intégration du genre dans des missions et ou projets précédents

#### D. Expérience professionnelle spécifique

- Connaissance du PQE TB et expérience en matière de mise en œuvre et de suivi en RDC
- Solide base et expérience en matière de suivi et d'évaluation, de production et d'utilisation de données pour le suivi et l'amélioration des programmes et des systèmes de santé
- Expertise en matière de mise en œuvre des politiques et des programmes de lutte contre la tuberculose, avec une expérience de la mise en œuvre des programmes au niveau national
- Compétence dans les domaines de la tuberculose, de la tuberculose et du VIH et du renforcement des systèmes de santé
- Expérience antérieure de la participation aux processus du Fonds mondial au niveau national et de la mise en œuvre des programmes dans le pays.
- Expérience similaire à la mission de minimum 3 ans (*exemple*)
- Une expérience professionnelle dans le pays est souhaitable.
- Compétence dans les domaines de la tuberculose, de la tuberculose et du VIH et du renforcement des systèmes de santé

- Expérience antérieure de la participation aux processus du Fonds mondial au niveau national et de la mise en œuvre des programmes dans le pays.

## VII. Offre technique et financière

L'expert intéressé par la mission est invité à transmettre une offre complète composée de :

### 1. Une offre technique (20 pages maximum) comprenant :

- Le CV de l'expert ;
- Une description du parcours et des expériences de l'expert en lien avec les présents termes de référence ;
- Une lecture critique des TDR, la compréhension de la situation actuelle du pays en articulation avec les enjeux de la mission ;
- Une présentation de la méthodologie détaillée à partir des objectifs et activités décrits dans les présents termes de référence. Une attention particulière doit être portée sur le renforcement de capacités du bénéficiaire de la mission ;
- Un calendrier de travail détaillé (activités, dates, lieu, nombre de jours) à partir des grandes étapes précisées dans les présents termes de référence.

### 2. Une offre financière en Euros, incluant une ligne budgétaire pour la prise en charge des ateliers.

### 3. Le formulaire de candidature et ses annexes complétés, la preuve d'inscription sur un registre professionnel, et la preuve de la satisfaction aux obligations fiscales et sociales.

*Attention : L'absence d'un ou plusieurs des documents mentionnés ci-dessus pourra entraîner le rejet de la candidature.*

## VIII. Critères de sélection des offres

Le jugement des offres remises sera effectué séparément selon les critères suivants par l'attribution d'une note à concurrence du nombre de points maximum par critères figurant ci-après.

- **Critère 1 : prix des prestations**

La **notation financière (NF sur 30 points maximum)** portera sur la comparaison des offres financières de l'ensemble des candidats dont l'offre est régulière.

- **Critère 2 : qualité technique**

Sous-critères permettant d'apprécier la qualité technique	Nombre de points maximum
Sous-critère 1 : Lecture critique des TDR, compréhension du contexte et des enjeux de la mission appréciée au regard de la capacité de	20

synthèse, d'animation de réunions/ateliers et de diagnostic des besoins/priorisation.	
<b>Sous-critère 2</b> : Qualité de l'organisation de la mission, appréciée au regard de la méthodologie proposée.	10
<b>Sous-critère 3</b> : Solution proposée, appréciée au regard du chronogramme proposé.	10
<b>Sous-critère 4</b> : Expérience de l'expert, appréciée au regard de sa connaissances des acteurs, de la thématique et du contexte du pays et des diplômes en lien avec le profil recherché et la mission.	30
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>

Chaque offre technique, jugée conforme techniquement, se verra attribuer une **note technique (NT sur 70 points maximum)** par addition des notes pondérées obtenues sur chaque sous-critère.

Les offres ayant obtenues une note technique inférieure à 50/100 seront considérées comme inappropriées.